

Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Un dispositif éducatif permettant l'enseignement artistique au collège.

Le dispositif des classes à horaires aménagés allège l'organisation scolaire hebdomadaire des élèves, pour leur permettre d'équilibrer études générales et pratique artistique, dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise.

- ▶ L'enseignement général est assuré par le collège, la partie artistique est prise en charge par le collège et le conservatoire, avec des cours se déroulant sur le temps scolaire, au collège ou au conservatoire.
- ▶ Ce dispositif s'adresse prioritairement aux enfants entrant en 6e manifestant une motivation pour l'apprentissage d'une pratique artistique en instrument, chant ou danse (classique, jazz, contemporain et hip hop), qu'ils soient débutants ou non. Quelques places sont parfois libérées en 5e, 4e et 3e.
- ▶ L'accès se fait sur dossier et audition.
- ▶ Les frais de scolarité du conservatoire sont gratuits pour les élèves en classes horaires aménagés pour les cours prévus dans le cadre du dispositif. Les cours de pratique artistique que les élèves souhaiteraient suivre en plus au conservatoire sont payants.

CHAM instrumentale

- ▶ **Programme hebdomadaire (4h30 à 6h/semaine) :**
 - instrument : 30 mn à 1h suivant le niveau de cours d'instrument, au conservatoire
 - formation musicale : 1h à 2h30 suivant le niveau, au collège ou au conservatoire
 - pratique collective chorale : 1h, au collège
 - pratique orchestrale : suivant le niveau et l'instrument et hors temps scolaire, au conservatoire (mêle élèves des CHAM et élèves du conservatoire)
 - éducation musicale : 1h, au collège
- ▶ **Collège « Les Toulouses » (dispose d'un internat)**
1 avenue du Bois – 95 000 CERGY
Tél. : 01 30 30 12 23

CHAM vocale

- ▶ **Programme hebdomadaire (3h à 5h/semaine) :**
 - chant choral collectif : 1h au collège
 - chant : 2h pour le travail de solistes ou en petits groupes au collège (facultatif, pas toutes les semaines) : connaissance et maîtrise de la voix chantée, technique vocale, travail corporel, apprentissage des rôles...
 - formation musicale : 1h au collège : apprentissage des notes, des rythmes, travail de l'oreille, auditions...
 - 1 h de travail en pupitre (petit groupe)
- ▶ **Collège « Les Merisiers »**
4 mail Hector Berlioz – 95 280 Jouy-le-Moutier
Tél. : 01 34 40 80 80

[Plus d'infos sur les modalités d'entrée en CHAM ou CHAD](#)





ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- ▶ Etudiants en scène

SUR INTERNET

- ▶ Licence Lettres - Université de Cergy-Pontoise
- ▶ UFR lettres et sciences humaines - Cergy-Pontoise

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53